

# MAISON départementale des SOLIDARITÉS

## Le Département à vos côtés

### FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL) ET REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Deux dispositifs à votre service

#### ÇA SERT À QUOI ?

- **Le FSL** : un soutien financier ponctuel et/ou un accompagnement social pour accéder ou garder un logement

- **Le RSA** : un revenu minimum et un accompagnement personnalisé pour favoriser votre insertion sociale et professionnelle

#### COMMENT ?

Se renseigner auprès des MDS

### AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ET AUX FAMILLES (ASEF)

Au service des enfants et des parents en difficulté

#### ÇA SERT À QUOI ?

- Proposer un contrat d'aide à la famille (action éducative à domicile - AED)

- Organiser des rencontres régulières avec l'enfant et les parents pour travailler sur les difficultés

- Accueillir de manière temporaire l'enfant dans une famille d'accueil ou un établissement après la signature d'un contrat avec les parents

- Agir sur décision du juge des enfants lorsque l'enfant est en danger

#### QUI ?

Une équipe médico-sociale spécialisée composée de travailleurs sociaux, de psychologues, et de personnels administratifs qualifiés.

### SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL - SSD

Vous accompagner au quotidien

#### ÇA SERT À QUOI ?

- Vous informer sur vos droits (logement, santé, protection sociale)

- Vous aider à bâtir un projet d'insertion

- Vous accompagner dans vos démarches administratives ou la gestion de votre budget

- Répondre à une demande urgente (aide financière, logement, protection, ...)

- Assurer une mission de protection auprès des enfants et des personnes vulnérables

#### QUI ?

Une équipe composée de personnels administratifs qualifiés, d'assistants de service social, et de conseillers socio-budgétaires

### PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE - PMI

Un service ouvert à tous

#### ÇA SERT À QUOI ?

- Accompagner les femmes enceintes jusqu'à l'accouchement

- Conseiller les parents de jeunes enfants de la naissance jusqu'à 6 ans (conseils sur l'alimentation, les modes de garde, ...)

- Proposer des consultations médicales gratuites préventives (vaccinations, suivi médical)

- Réaliser un bilan de santé pour chaque enfant à l'école maternelle

- Organiser des réunions d'information sur le métier d'assistant maternel et assurer l'agrément et le suivi.

- Conduire des actions de prévention

#### COMMENT ?

Médecins, sage-femmes, puéricultrices, équipe administrative

### AUTONOMIE

La porte d'entrée pour les personnes âgées et/ou handicapées

#### ÇA SERT À QUOI ?

- Informer, orienter et apporter une réponse adaptée à votre demande

- Coordonner l'ensemble des prestations auxquelles vous avez droit : Allocation personnalisée d'autonomie (APA), prestations liées au handicap...

#### COMMENT ?

1. Accueil et traitement administratif de votre demande à la Maison locale

de l'autonomie (MLA) ou dans les services Autonomie des MDS.

2. Évaluation de votre besoin d'aide à domicile.

#### QUI ?

Une équipe médico-sociale spécialisée composée de travailleurs sociaux, d'instructeurs et de personnels administratifs qualifiés